



CAHIER DES CHARGES

Organisation des Finales Vétérans

1. Définition

- Trois finales :
 - 13h00 : Coupe des Quadras « Paul AUGELLE »
 - 15h00 : Coupe de l'Amitié Vétérans
 - 17h00 : Coupe de l'Anjou Vétérans

2. Promotion de la journée

Le club recevant

- assure la publicité locale.
- assure les invitations locales (maires, conseillers, présidents d'associations, clubs voisins ...).

La commission organisatrice (District)

- assure la publicité sur les médias du District (Site et messagerie officielle des clubs).

3. Préparation de la journée

Le club recevant

- prévient les services de sécurité : mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde ...

La commission organisatrice (District)

- organise sur le lieu de la manifestation un mois avant la date une rencontre avec le club recevant pour s'assurer de la bonne organisation de la journée.
- convoque les équipes et les arbitres.
- Le District fournira au club d'accueil un lot de tee-shirt destinés aux bénévoles de la journée (remise à planifier avec la commission organisatrice).

4. Infrastructures nécessaires

- un terrain autant que possible gazon : préparer le terrain (tonte, traçage impeccable). Trois matchs devront avoir lieu sur ce terrain.
- quatre vestiaires pour les six équipes finalistes.
- deux vestiaires pour les arbitres.
- un local pour le secrétariat.
- un espace réservé pour la remise des coupes (podium ou emplacement dans les tribunes pour permettre la mise en valeur de la remise des récompenses).
- une bonne sono (avec un responsable sono et un animateur expérimenté).
- un parking suffisant (150 à 200 véhicules selon les clubs qualifiés) et balisé.

5. Le jour de la manifestation

Le club recevant

- Veille à la sécurisation du site (notamment l'accès et la circulation des véhicules sur le stade).
- Prévoit les équipements nécessaires pour les premiers soins.
- prévoit un animateur expérimenté à la sono (notamment pour la présentation des équipes et des arbitres).
- Prévoit un coordonnateur Club / Commission organisatrice (présent une heure avant la première finale).
- Prévoit un « accompagnateur » par équipe et un pour les arbitres (pour faciliter tout contact ou toute démarche ou répondre à un besoin ...).
- Prévoit un délégué à la police du terrain par finale (soit 3).
- Prévoit deux arbitres assistants par finale (soit six).
- fournit les tablettes (une tablette par finale) et désigne un référent FMI
- Fournit les drapeaux de touches.
- Fournit les bouteilles d'eau pour les équipes et les arbitres.
- Fournit le personnel pour le(s) parking(s).
- Les buvettes, restauration et animations diverses sont à l'initiative du club dans la mesure où le déroulement des rencontres n'est pas perturbé.

La commission organisatrice (District)

- apporte les banderoles prévues (sponsors officiels, supporter c'est respecter, District, etc ...) et organise l'installation et la désinstallation de celles-ci.
- apporte les trois ballons nécessaires.
- Apporte les feuilles de matchs (en cas de dysfonctionnement de la FMI).
- apporte les six coupes et les diverses récompenses prévues.
- s'assure d'un retour photos de la manifestation auprès du secrétariat du District.

6. Calendrier

- Dépôt du dossier de candidature avant le 30 novembre
- Proposition du site par la commission organisatrice avant le 15 janvier
- Décision du Comité de Direction de fin janvier/début février
- Rencontre club/commission organisatrice 1 mois avant la date de la manifestation
- Finales le samedi 15 juin 2019